



Pour un nouveau pacte lyrique et symphonique



Signature du protocole de coopération par la présidente de l'AFO, Catherine Morin-Desailly, le président de la ROF, Patrick Thil et la présidente des Forces Musicales, Aline Sam-Giao.

Réunis pour la première fois le 11 juillet 2022 à Aix-en-Provence, les membres de l'Association Française des Orchestres, des Forces Musicales et de la Réunion des Opéras de France, directions d'orchestres et d'opéras et élus territoriaux, réaffirment leur volonté de contribuer à la refonte du pacte lyrique et symphonique qui lie chacune de leurs organisations à leurs partenaires publics.

Face à l'augmentation des charges, à la stagnation voire à la baisse des financements publics, à l'érosion de leurs ressources propres, dans un contexte où les tâches à remplir, les sollicitations et les interpellations se démultiplient, ils attirent l'attention sur les difficultés qui menacent la mise en œuvre de leurs missions d'intérêt général telles qu'aujourd'hui définies.

Face aux crises successives, sanitaire, géopolitique et économique, orchestres et opéras ont certes montré la pertinence et l'adaptabilité de leur modèle de structuration permettant d'assurer la continuité du service public de la musique grâce à des artistes permanents installés au plus près des publics sur les territoires. Cependant, ces crises mettent en lumière l'impasse budgétaire dans laquelle ils se trouvent, confirmée tant par les conclusions des deux missions lyrique et symphonique menées sous l'égide du ministère de la Culture l'an dernier que par le récent rapport de la Cour des comptes.

Ils estiment aujourd'hui indispensable de réaffirmer leur rôle citoyen et appellent à travailler ensemble et avec leurs partenaires publics, l'Etat et collectivités territoriales, à une redéfinition des moyens et outils qui permettent de continuer à :

- permettre au plus grand nombre de partager l'excellence artistique, conformément aux droits culturels ;
- prendre en compte les nouvelles pratiques des publics et réinventer leurs liens avec ces derniers ;
- irriguer l'ensemble des territoires d'une présence artistique et musicale forte avec des formats adaptés aux réalités locales ;
- jouer un rôle moteur dans le paysage culturel et musical français et international, en lien avec les autres acteurs culturels et artistiques, en particulier le secteur indépendant de la musique.

Tout cela se fera en s'appuyant sur l'expertise artistique et territoriale des structures et dans la consolidation d'un dialogue accru avec les pouvoirs publics, locaux comme nationaux.

Tous s'engagent dès maintenant à la réinvention de leurs institutions, qui participent à la vitalité de la vie culturelle et citoyenne. Tous s'engagent à contribuer à l'élaboration d'un nouveau pacte lyrique et symphonique.

Contacts presse

Pour l'AFO, Morganne Dreux : mdreux@france-orchestres.com / 01 84 25 68 37

Pour Les Forces Musicales, Gaëlle Le Dantec : g.ledantec@lesforcesmusicales.org / 06 13 12 09 17

Pour la ROF, Frédéric Pérouchine : frederic.perouchine@rof.fr / 06 63 17 49 51